



Les associations organisatrices bénéficient du soutien :



Olivier CROMBE
crombe.aramis@wanadoo.fr
Tel : 09.71.20.62.75
Fax : 02.35.53.87.90

ou

Fatima ALMOU
chn-fatima.almou@orange.fr
Tel : 02.35.72.72.52

Réponse souhaitée avant le 20 Janvier 2012

COMPETENCES, QUALIFICATIONS, DIPLOMES ; QUELS PASSEPORTS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES ?



JEUDI 2 FEVRIER 2012

**SALLE DES CONFERENCES DU CONSEIL GENERAL DE SEINE MARITIME
9H00-16H30**

Programme

8h30 : Café

9h00: Accueil des participants :

Mme C.DUTARTE, Vice Présidente du Conseil Général

Ouverture des travaux :

M. R.FOUBERT, Président de l'AIPH

9h15 - 10h45 : Intervention

De la notion d'employabilité aux exigences en matière d'orientation et de formation professionnelle.

M. P.MAZEREAU

Maître de conférences à l'Université de Caen.

Présentation du document «éclairage» n°24
« La transférabilité des compétences, une dimension de la relation emploi-formation »

Réalisé par le CREFOR Haute-Normandie

10h45 - 12h00 : Table ronde

De la préparation du projet professionnel, à la formation et à l'insertion. Les orientations et stratégies mises en œuvre.

M. M.PONS

Président de la Coordination Handicap Normandie

Mme I.BRYON

Inspectrice ASH - Rectorat de Rouen

M. O.CROMBE

Conseiller ressources - CRA ARAMIS

M. P. DOUIS

Directeur de Cap Emploi Rouen Dieppe

12h15 - 14h00 : REPAS LIBRE

14h00 - 14h15 :

Présentation des ateliers

14h15 - 16h00 :

Ateliers d'échanges et de réflexions

16h00 - 16h30 :

Conclusion de la journée

M.J P SIMON

Président d'ARAMIS

La France comme les autres pays européens connaît depuis quarante ans une hausse du niveau d'éducation et de formation de sa population. Elle s'est longtemps appuyée sur les diplômes, excluant de facto les compétences.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Cette journée renvoie à un grand enjeu ; celui de l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

Comment alors se construire le meilleur passeport pour l'emploi en tenant compte des difficultés spécifiques aux handicaps.

Des « visas » sont indispensables mais le diplôme est-il le plus pertinent ?

Comment valoriser toutes les compétences acquises par les personnes handicapées ?

Comment reconnaître et valider les qualifications ?

Comment faire valoir son employabilité ?

Nous tenterons, tout au long de cette journée, de faire la lumière et d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements...

Atelier n°1

Identification, développement et reconnaissance des compétences ; quelle formation pour quelle validation ?

Atelier n° 2

Quels appuis à l'insertion professionnelle, les démarches et les outils de l'accompagnement ?

Atelier n°3

Employabilité par la compétence, du point de vue de l'entreprise.